

Économies haïtienne et dominicaine : dépendance et/ou interdépendance ?

Richard MATHELIER

Notre propos dans cet article est surtout de soulever la question de l'interdépendance des économies haïtienne et dominicaine afin de signaler des pistes pour une recherche entre elles d'une synergie pouvant avoir des répercussions positives qui amélioreraient les conditions de vie de la population de l'île. En d'autres termes, la dépendance de l'économie haïtienne une fois constatée, notre objectif serait essentiellement d'identifier les facteurs, les ressources ou les faits qui démontreraient une corrélation entre ces deux économies.



Luce TURNIER-, *Marchande assise*, 1978

La tentation de comparer l'évolution des économies haïtienne et dominicaine se partageant l'espace géoéconomique de l'île Quisqueya, se retrouve à un niveau ou à un autre dans différentes études et articles¹. Ces deux structures distinctes abordent la question de deux manières complètement différentes. En général, la tendance est d'essayer d'en expliquer les causes profondes qui déterminent des choix stratégiques conduisant aujourd'hui à un écart de croissance entre elles. En fait, cette problématique dépasse largement le champ de l'économie même si nous ne nous arrêtons que sur cet aspect dans cette réflexion².

Nous espérons que la démarche préconisée permettra de s'orienter vers la recherche de mécanismes, de politiques, de stratégies dans d'autres réflexions et études en vue « *d'aboutir à des relations harmonieuses entre la République d'Haïti et la République dominicaine, car les défis ne manquent pas et se présenteront avec une urgence accrue au fil des ans pour les différents acteurs se partageant l'île* » (INESA, 2004).

Le présent article est divisé en deux parties. La première constate la dépendance de l'économie haïtienne à l'économie dominicaine en illustrant sous un double aspect important : le commerce et la migration puisque cette dernière est

fortement reliée à la question de l'emploi; la deuxième aborde brièvement la dynamique des relations économiques sous l'angle de l'interdépendance.

De la dépendance de l'économie haïtienne à l'économie dominicaine...

Le terme de dépendance est polysémique. Il revêt plusieurs acceptations suivant l'auteur qui l'emploie et les courants auxquels il se rattache. C'est d'ailleurs une des limitations du concept de dépendance dans la théorie économique. Dans cet article, il est utilisé pour comprendre les situations de dépendance. Ainsi, « *La situation de dépendance se présente comme une situation globale qui recouvre tous les niveaux de la structure sociale* » (Peixoto, 1977 : 617). Dès lors, comme le signale Peixoto, les situations de dépendance sont « *l'expression d'un ensemble de relations qui se sont développées au long de l'histoire entre les structures internes et la domination extérieure* ». Ainsi, au regard des relations économiques entre deux pays, celui dont le niveau de revenu ou de richesse est plus important, cherchera à garder une certaine domination afin d'assurer la continuité de sa croissance. Dans la dynamique globale des relations entre deux pays, des situations de dépendances particulières sont considérées. Comme le souligne Peixoto, « *l'idée d'une totalité qui préside aux rapports de dépendance n'exclut pas les dépendances particulières [...]* ». Par conséquent, dans l'analyse des relations haïtiano-dominicaines, la considération de la dynamique des échanges commerciaux et la question migratoire permettent de faire ressortir des situations de dépendance particulières qui nous incitent à parler de dépendance mutuelle ou

co-dépendance. En outre, cette théorie montre, en quelque sorte, que la continuelle croissance du pays le plus riche dépend, à bien des égards, du pays le plus pauvre qui, lui-même, pour contourner les enjeux de sa croissance, s'accroche à l'aide internationale qui devient alors un élément central de son plan de « survie », généralement conçu comme voie de sortie de la pauvreté et d'ambition au développement. Elle est ainsi axée sur la mise en œuvre de projets et programmes grâce aux transferts de ressources (monétaires, humaines, technologiques et autres) provenant du pays le plus avancé (aide bilatérale) ou transitant à travers les institutions créées à cet effet (aide multilatérale).

Il convient de souligner, au départ, la différence que nous faisons entre le concept de dépendance qui inclut la notion de « dépendance mutuelle » ou co-dépendance entre deux pays, et celui d'interdépendance n'ayant aucune relation avec la théorie de la dépendance. La notion d'interdépendance, dans ce texte, renvoie à l'existence et à la création de synergies entre deux pays et la valorisation de part et d'autre de leurs potentialités. Cette co-dépendance se manifeste dans deux domaines cruciaux de la dynamique des relations entre les deux pays : le commerce et la migration.

En ce qui concerne le commerce, divers rapports, études et publications³ ont analysé en profondeur les relations commerciales entre les deux pays, soit pour mettre en exergue le poids et l'importance du commerce pour leur économie, soit pour indiquer que, malgré l'intensité des échanges, il n'y a eu aucun progrès pour la création d'un cadre institutionnel commercial qui permettrait de rendre plus efficaces et transparentes les transactions entre

les agents économiques des deux pays.⁴

Faiblesse institutionnelle et peu d'intérêt des différents gouvernements pour la définition d'une stratégie commerciale avec le pays voisin qui tient compte des intérêts d'Haïti

Au-delà de la réalité du terrain qui viendrait souligner le poids de l'informel dans les échanges commerciaux entre les deux pays, il convient de souligner, l'atonie des exportations haïtiennes et la vitalité des exportations dominicaines mettant en évidence des termes de l'échange naturellement favorables à la République dominicaine. Les chiffres et les tendances soulignent un contraste criant entre, d'un côté, les camionnettes et les containers dominicains qui passent la frontière pour approvisionner le marché haïtien en biens de consommation de l'industrie et de l'agriculture dominicaine, et, de l'autre, les marchands haïtiens qui traversent la frontière à pied ou en taxi-moto, alors que les containers dominicains repartent à vide. Comme il est bien connu, entre 2001 et 2013, Haïti est devenu le deuxième partenaire commercial de la République dominicaine après les États-Unis. Même s'il faut manier avec prudence ces données, vu que la plupart des exportations haïtiennes ne sont pas mentionnées dans les statistiques officielles, le plus souvent informelles⁵, ce constat révèle les limitations, voire la crise de notre système productif et l'isolement des exportateurs haïtiens qui n'arrivent pas à pénétrer le marché dominicain et à percer dans le pays voisin⁶. En outre, cette carence sur les échanges commerciaux entre les deux pays dénote la faiblesse institutionnelle souvent décriée, mais aussi et surtout le peu d'inté-

rêt de nos différents gouvernements pour définir, avec le pays voisin, une stratégie commerciale qui prenne à cœur les intérêts du pays.

Cette forte pénétration dominicaine est aussi le reflet, notamment dans le secteur productif agricole, de la dégradation du niveau de revenu des agents économiques haïtiens qui a été, en quelque sorte, remplacé par les transferts provenant de la diaspora haïtienne et de l'importante accentuation de l'aide internationale⁷. Il convient, par ailleurs, de souligner, en reprenant des conclusions du Laboratoire des Relations Haïtiano-Dominicaines, 2008 (LAREHDO) que la République dominicaine exporte des sous-produits de son agro-industrie comme les brisures de riz ou les abats de poulets qui n'ont une valeur marchande significative que pour le marché haïtien. Elle exporte également des produits déclassés pour l'exportation ou pour le marché local. Par exemple, la banane sur les marchés de Jimani, classée seconde ou troisième catégorie, est pourtant vendue à des prix plus intéressants à la frontière qu'à la capitale dominicaine. En République dominicaine, les consommateurs, l'hôtellerie et la restauration sont plus exigeants aussi pour les légumes quant à leur qualité visuelle. C'est donc ce type de produits qui arrive finalement à la frontière haïtiano-dominicaine, ce qui ne signifie pas que nous ne consommons que des rejets, mais plutôt qu'il y a en Haïti un marché pour des produits moins standardisés et de qualité visuelle moins raffinée. C'est aussi le signe d'une absence de contrôle de la part des autorités haïtiennes. Les récents scandales à cet égard sont patents.

Par conséquent, cet état de choses fait craindre une accentuation des inégalités de développement entre

les deux pays qui ne peut déboucher que sur des dysfonctionnements et des dérapages dus au déséquilibre de la balance des paiements. Comme de fait, dans de telles conditions, Haïti est devenue un marché de pénétration facile pour les produits dominicains. Ainsi est mis en évidence le degré de dépendance de l'économie haïtienne à l'économie dominicaine. Des signaux de l'accroissement de cette dépendance se font d'ailleurs sentir trois ans après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, tout comme des mutations dans la structure des échanges. Les répercussions tant sur l'économie dominicaine que sur l'économie haïtienne de l'assistanat de la République dominicaine tout de suite après la catastrophe et encore aujourd'hui restent à mesurer

Comme nous le signalerons plus loin, il y va de l'intérêt des deux économies que la partie haïtienne se développe à long terme et offre des perspectives de croissance du marché commun en gestation entre les deux pays. Dans le cas contraire, il faut s'attendre à une augmentation de la contrebande et de l'immigration clandestine particulièrement en période de crise.

Si le commerce entre la République d'Haïti et la République dominicaine est un élément essentiel de l'explication de la dépendance, la question migratoire l'est tout autant

Par contre, beaucoup moins d'études sur ce thème ont été effectuées du côté haïtien alors que du côté dominicain on y accorde une importance particulière. Sans entrer dans une analyse approfondie⁸, il est possible d'affirmer que l'accélération du processus migratoire vers la République dominicaine est

la combinaison de la dégradation de l'appareil productif haïtien et de l'accomplissement de changements importants dans la structure de l'économie dominicaine par la parution de nouveaux axes d'accumulation. En effet, comme le soulignent Lozano et al (2011), à partir de la deuxième moitié des années 80 et dans les années 90, d'importants changements ont été effectués en ce qui a trait à la migration des travailleurs haïtiens notamment à cause du contexte de transition économique et social de la République dominicaine, d'une part, et, d'autre part, de la prise en compte de la crise économique que traverse Haïti depuis 1982 et, en particulier, de la transition politique entamée au départ de la dictature duvaliériste.

Dans ce contexte de crise que nous confrontons, l'immersion de l'économie haïtienne a, en quelque sorte, accentué les inégalités de développement entre les deux pays. L'augmentation du taux de chômage dû à l'abandon du secteur agricole est favorable à une intensification de la migration vers la République voisine. Celle-ci en tire un profit-notamment à cause du flou qui entoure la question migratoire et de l'incapacité des gouvernements haïtiens à la résoudre dans l'intérêt de la population -, qui lui permet de satisfaire sa demande de main-d'œuvre dans de nouveaux secteurs générateurs de croissance : zones franches, construction, tourisme. En d'autres termes, à cause du déclin de l'appareil productif haïtien et de son corollaire, le comportement des exportations, il n'est pas difficile de comprendre la nécessaire intensification de l'émigration et des transferts qui en découlent. Dans cette dynamique, la logique du système est fondée sur l'exportation de main-d'œuvre et sur l'épargne externe au détriment de la production in-



Michèle MANUEL, *Village*

terne de biens exportables et de l'épargne interne (INESA, 2004).

De l'autre côté, l'économie dominicaine dans la croissance continue et dans sa dynamique de changements structurels, grâce à l'émergence de nouveaux axes d'accumulation, est un élément attractif non négligeable pour la main-d'œuvre haïtienne avec un salaire inférieur à celui du marché. Autrement dit, si le marché du travail dominicain est attractif pour la main-d'œuvre haïtienne, il n'en demeure pas moins vrai que l'économie dominicaine en fait un usa-

ge productif à des fins de croissance. Là encore, il se produit une « dépendance mutuelle » ou co-dépendance à fort potentiel de conflits particulièrement dans les conjonctures de crise.

À qui profite cette dépendance de l'économie haïtienne vis-à-vis de l'économie dominicaine ?

Il serait intéressant de poser la question suivante : À qui profite cette dépendance de l'économie

haïtienne vis-à-vis de l'économie dominicaine ? Toute réponse rapide, classique serait de courte vue et induirait en erreur, vu l'écart croissant entre les deux économies. Dans le court terme, l'économie dominicaine tire certains bénéfices et se positionne sur l'échiquier régional pour mieux s'intégrer à l'économie mondiale. Toutefois, à moyen et à long terme, étant donné l'environnement actuel, l'économie haïtienne dépendante deviendra une charge trop lourde à supporter, un boulet pour le voisin en pleine croissance qui est, aujourd'hui encore, une petite économie à revenu intermédiaire.

En effet, malgré sa trajectoire de croissance continue calculée au taux annuel de 5.5% entre 1970 et 2008, nettement supérieur à celui de la région qui se situe autour de 3.5% pour la même période (Attali, 2010), l'économie dominicaine en proie au chômage, à la pauvreté et à d'autres problèmes de caractère structurel, doit, par ailleurs, tenir compte de ses objectifs de modernisation, de ses choix politiques et de son positionnement sur le marché mondial et régional en particulier. Ainsi, l'économie haïtienne en l'état viendrait ralentir le cheminement de sa croissance.

🔗 L'économie dominicaine peut-elle tirer l'économie haïtienne ?

Par contre, suite aux constats antérieurs et à la compréhension de la dynamique des deux économies dans un contexte fortement marqué par l'intégration régionale, n'est-il pas plus correct de nuancer la question ci-dessus de la manière suivante : l'économie dominicaine peut-elle tirer l'économie haïtienne ?

Posée de cette manière, cette problématique conduit à faire la différence entre deux choix : le maintien du statu quo pour que l'économie haïtienne devienne une charge trop lourde pour sa voisine ou une restructuration axée en profondeur sur ses potentiels lui permettant d'être un partenaire dynamique. Faut-il à nouveau souligner ce constat combien de fois exprimé ici et là «...en tant que premier foyer démographique de la Caraïbe insulaire –plus de 16 millions d'habitants– l'île présente des atouts évidents liés à la taille de sa potentialité de consommation, à la proximité du grand marché nord-américain, la qualité de sa main-d'œuvre et à ses grandes ressources touristiques » (LAREHDO, 2002). Et plus récemment en 2008, Ivan Ogando Lora, économiste et chercheur dominicain, faisait un constat similaire en signalant : « Dans le cas de la République Dominicaine et Haïti, nous parlons d'un marché de près de 20 millions de personnes sur une même île, qui même si elle se caractérise par un pouvoir d'achat limité est trois fois plus grand que celui du reste de CARIFORUM (CARICOM – République dominicaine) ce qui est loin d'être négligeable ».

Ainsi, malgré la grande crise que traverse l'économie haïtienne, la question de la valorisation de ses ressources et de ses atouts est d'importance. La mise en commun des potentialités économiques de l'île aurait, *in fine*, un effet dévolutif dans la région Caraïbe qui permettrait à cette dernière d'être mieux placée sur un échiquier plus grand, le latino-américain. Dès lors, il devient nécessaire de diminuer cette dépendance mutuelle ou « co-dépendance », voire rompre cette spirale notamment du côté haïtien.

Cet état de choses est le reflet de l'écart sans cesse croissant des deux économies résultant de choix totalement différents et de l'incapacité de l'ensemble de la société haïtienne à proposer des mécanismes de développement adéquats, au lendemain de février 1986. Cet écart est manifeste vu la faiblesse des structures organisées de la société civile à suggérer des alternatives à l'État et à faire pression pour l'application de mesures de politiques appropriées pour améliorer le niveau de vie de la population. Sans un renforcement de l'État et de ses institutions, il sera difficile de négocier, voire de trouver les politiques et les mécanismes judicieux pouvant aboutir à une nouvelle dynamique favorable aux deux économies.

L'analyse de la dynamique des relations entre les deux économies nous oblige à passer du constat de la dépendance de l'économie haïtienne vis-à-vis de l'économie dominicaine à l'analyse des facteurs d'interdépendance entre elles, dans une stratégie gagnant-gagnant

Une fois comprise de cette manière, l'analyse de la dynamique des relations entre les deux économies nous oblige à passer du constat de la dépendance de l'économie haïtienne vis-à-vis de l'économie dominicaine à l'analyse des facteurs d'interdépendance entre elles, dans une stratégie gagnant-gagnant.

À l'interdépendance des deux économies

Aborder la question de l'interdépendance des deux économies suppose la considération de certains préalables. Il est indispensable d'analyser en profondeur les cau-

ses et les origines par exemple de la grande crise de l'économie haïtienne du début des années 80 – mentionnée en plusieurs fois dans ce texte –, qui, à notre avis, n'a pas encore été abordée. De plus, il s'avère nécessaire de trouver des mesures de politiques économiques cohérentes afin de sortir l'économie du marasme qui la caractérise depuis plusieurs décennies. Exorciser cette crise. Il s'agit, certes, d'un autre débat dont on ne pourra pas en faire l'économie dans la mesure où l'objectif est de relancer l'économie haïtienne et, dans ce processus, de l'insérer dans une dynamique régionale. L'une des mesures qui pourrait être envisagée est celle de penser de manière différente les relations économiques entre les deux républiques. À la lumière des dynamiques économiques à l'œuvre dans le contexte actuel, la notion d'interdépendance peut offrir des perspectives intéressantes tant sur le plan théorique que sur le plan opérationnel.

Le concept d'interdépendance renvoie non pas à celle d'une dépendance mutuelle et réciproque d'une économie par rapport à une autre, mais bien à celle de création de synergies basées sur la complémentarité des deux économies, une mutualisation des ressources disponibles, l'examen attentif des atouts et potentialités respectifs. En outre, l'interdépendance suppose la prise en compte des opportunités de marchés extérieurs et des bénéfices à tirer pour des populations de l'île Quisqueya. Le moment est donc venu de poser le problème des relations entre les deux économies de manière différente. Encore une fois, des constats s'imposent.

L'économie haïtienne, malgré sa forte atomisation, et le poids important de son caractère informel, arrive à offrir et à vendre tout un

ensemble de produits sur le marché dominicain, malgré les contraintes et les barrières dont celles liées aux questions tarifaires, par exemple. Ainsi, au-delà du constat habituel de la vie quotidienne à la frontière haïtiano-dominicaine, certaines études (LAREHDO, 2008; Galván, 2008) ont bien pris la mesure de la dynamique des échanges commerciaux entre deux économies par la voie de la frontière.

S'il faut reconnaître, grâce aux statistiques officielles, les termes de l'échange défavorables pour l'économie haïtienne, il faut aussi souligner, dans l'analyse des échanges commerciaux, le poids important de l'informel, d'une part, et, d'autre part, le fait que, du côté haïtien, cette dynamique commerciale soit surtout portée, sans véritable encadrement, par les petits producteurs agricoles.

Suivant l'Observatoire du LAREHDO (2008), 45% des exportations agricoles haïtiennes vont vers la République dominicaine, soit presque la moitié de la valeur totale. Une part significative du territoire haïtien contribue à ces échanges, soit environ 30 communes et pas seulement des communes frontalières. Par exemple, l'étude de filière sur le café (LAREHDO, 2008) révèle que le café provenant de la Grande Anse (Beaumont, Pestel, Corail, Roseau) expédié vers la République dominicaine, transite par Port-au-Prince. Un autre exemple curieux concerne le tamarin, un produit pas valorisé en Haïti, que les intermédiaires frontaliers vont acheter à Baint et, certaines années, jusqu'à Aquin. Ce n'est donc pas uniquement la zone frontalière qui est concernée dans ces échanges. Dans le Plateau central, par exemple, un rayon d'approvisionnement va pratiquement jusqu'à Saint Michel de l'Attalaye : les cabris sont ache-

tés très loin pour arriver de l'autre côté de la frontière.

Cette situation est, au départ, peu favorable aux paysans haïtiens, ces derniers arrivent malgré tout à se positionner sur le marché voisin en répondant à la demande d'un ensemble de produits comme le pois congo, le cabri. Par contre, côté dominicain, tout un ensemble de mesures tendent à appuyer les petits entrepreneurs, producteurs et commerçants⁹ pour leur permettre d'obtenir de meilleurs revenus.

Mais, pour la République dominicaine, Haïti est aussi une source de matières premières pour le maintien de certains secteurs agro-industriels, mêmes s'ils sont limités. Par exemple, particulièrement pour le café et le pois congo, l'industrie dominicaine aurait du mal à s'approvisionner autrement. De plus, l'importation par la République dominicaine de certains fruits en provenance d'Haïti en volume significatif, exerce chez elle une pression sur les prix intérieurs qui lui permet d'envisager l'exportation de ses produits vers les marchés extérieurs, notamment les États-Unis.

Les exploitations familiales paysannes sont le pilier et le dispositif de production actuel qui travaillent dans différentes filières de production. Cette diversité est une richesse qu'il faudrait préserver car elle pourrait être un des éléments de complémentarité avec la production dominicaine. Une approche filière conduirait par ailleurs à identifier, dans le processus de transformation des produits, des alliances productives entre différents acteurs économiques pour compléter le potentiel de production des petites exploitations familiales.

Ces constats révèlent l'existence d'éléments à considérer dans une perspective de « penser l'interdépendance ». Si le paysan haïtien arrive à pénétrer sans encadrement le marché dominicain par ses propres moyens (en affrontant tout un ensemble de contraintes liées, entre autres, à la gestion de la frontière par les Dominicains), les germes de l'interdépendance sont présents quelque part, à deux niveaux au regard des points évoqués antérieurement : d'une part, il existe dans l'agriculture haïtienne un potentiel inexploité et, d'autre part, l'insertion de l'économie dominicaine dans certains marchés offre une opportunité pour les deux pays. Cet élément de complémentarité, parmi tant d'autres, mérite d'être creusé dans une perspective d'interdépendance dans un contexte d'intégration régionale.

 **Il n'y a pas d'ennemi héréditaire dont on ne puisse faire un jour un allié fidèle, à condition de rencontrer de part et d'autre des élites à la mesure de cette tâche historique**

Cet article n'a que la prétention de relancer le débat sur la dynamique et l'importance des interrelations entre les deux économies se partageant l'île Quisqueya. Si la démarche de la dépendance mutuelle ou co-dépendance est porteuse de conflits, celle de l'interdépendance préconisée comme nouveau paradigme pour aborder la réalité des ces deux économies, est porteuse d'harmonie et de bénéfices réciproques. Cela implique nécessairement, le respect mutuel, la valorisation réciproque des potentialités et tous les multiples aspects importants mentionnés dans le texte pour passer d'une situation de dépendance à une d'interdépendance.



Marie-Hélène CAUVIN, *Sans titre*, 2004

L'interdépendance est un processus qui devra être construit. Pour ce faire, il y a des exigences de part et d'autre. Par exemple, les autorités haïtiennes devraient obligatoirement « mettre de l'ordre dans les écuries d'Ogias » et s'armer de courage pour appliquer des méthodes de sortie de crise. Du côté dominicain, il faudra s'ouvrir, mesurer et valoriser les potentialités du pays voisin et, finalement, intérioriser le fait que dans la dynamique globale, elle devra laisser de côté le jeu gagnant-perdant pour adhérer à une formule gagnant-gagnant. Le défi est de taille et s'inscrit dans le long terme. Il y aurait alors la possibilité pour les deux économies de faire valoir leurs atouts dans l'économie de la région.

Cependant, en plus d'une pure dynamique commerciale, il faudra entamer de manière résolue un processus pour resserrer les liens entre les deux pays et les mettre à l'abri des aléas de la politique migratoire dominicaine et de la difficile transition démocratique haïtienne. Car, pour répéter le LAREHDO (2007), « *il n'y a pas d'ennemi héréditaire dont on ne puisse faire un jour un allié fidèle, à condition de rencontrer de part et d'autre des élites à la mesure de cette tâche historique* ».

Notes :

¹ INESA (2004), CLED, LAREHDO (2002 à 2010), études menées pour le compte de la Banque de la République d'Haïti (BRH) et autres institutions nationales et internationales (PNUD, ACIDI, ...), etc.

² Une approche interdisciplinaire impliquant économistes, historiens, sociologues, anthropologues, géographes, romanciers et autres, aurait permis d'aborder la problématique de dépendance et d'interdépendance sous différents aspects et aurait été beaucoup plus enrichissante. C'est ici une des limitations de cet article sur la question de dépendance et d'interdépendance entre les deux pays.

³ Voir par exemple les études faites par Raymond Lafontant sur le Commerce entre Haïti et la République dominicaine, les analyses faites à la INESA (2002), LAREHDO (2004 à 2010), Dilla et de Jesús Cedano (2007), Lozano et Wooding (2008).

⁴ Voir Ogando (2008) et Mathelier (2007) Pour rééquilibrer les échanges commerciaux entre Haïti et la République dominicaine.

⁵ Les types de produits exportés à travers les circuits informels sont majoritairement des produits agricoles et d'élevage et des produits de réexportation. Sur une cinquantaine de produits agricoles répertoriés, cinq (café, avocat, pois congo, bétail sur pied et mangue...) représentent 90% de la valeur des exportations haïtiennes (LAREHDO, 2005). En fait, il s'agit de domaines à faible valeur ajoutée et les circuits en gestation souffrent de goulots d'étranglement.

⁶ Il conviendra aussi de mentionner le lien existant et non moins important sur les questions tarifaires.

⁷ Une analyse approfondie de l'aide et des mécanismes d'approvisionnement des produits fournis pour accompagner l'aide montrerait comment la stratégie axée sur l'aide utilisée par les différents gouvernements haïtiens récemment, a fortement favorisé l'économie dominicaine non seulement par la demande de produits fabriqués en République dominicaine mais aussi par le biais des services marchands.

⁸ Pour une analyse approfondie, le lecteur gagnerait à consulter le texte de Guy Alexandre sur la question migratoire et, plus récemment, l'étude faite par Wilfredo Lozano et al pour le compte du CEI-RD.

⁹ Il ne faut pas oublier également les services professionnels car de plus en plus de Dominicains viennent offrir leurs services sur le marché haïtien. Par ailleurs, les services de santé en République dominicaine deviennent pour certaines catégories sociales le recours pour des soins spécialisés qu'elles estiment ne pas pouvoir trouver en Haïti. Ce phénomène grandissant est le reflet d'une dégradation de nos institutions et de l'absence d'encadrement ou d'appui venant clairement de l'État pour permettre à nos institutions de se renforcer.